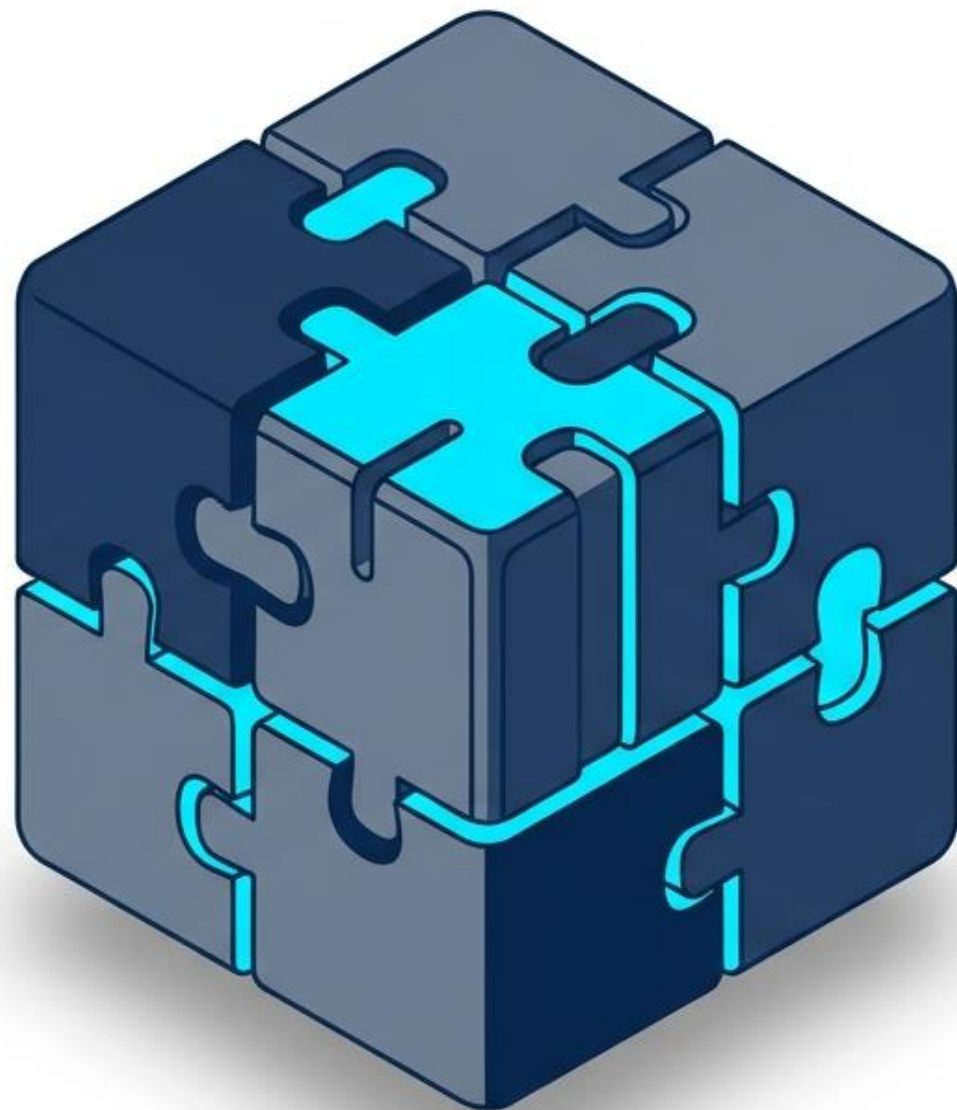


Réforme des diplômes JEPS en blocs de compétences

Contexte, enjeux et mise en œuvre

DRAJES - Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



Contexte et enjeux de la réforme



Cadre législatif

Loi n° 2018-771 (5 septembre 2018) pour la liberté de choisir son avenir professionnel.



Objectif principal

Moderniser la formation et la qualification dans l'animation, le sport et l'éducation populaire.



Impulsion

Grenelle de l'emploi et des métiers du sport (juin 2023) : Engagement interministériel et interbranches.



Périmètre d'action

136 diplômes à réviser et à enregistrer au RNCP sous format blocs de compétences.

Les Objectifs de la Réforme



Modularisation

Formation structurée en blocs de compétences validables de manière indépendante.



Flexibilité

Parcours adaptés aux besoins réels des professionnels (reconversion, VAE).



Reconnaissance

Validation formelle des compétences acquises en cours de carrière.

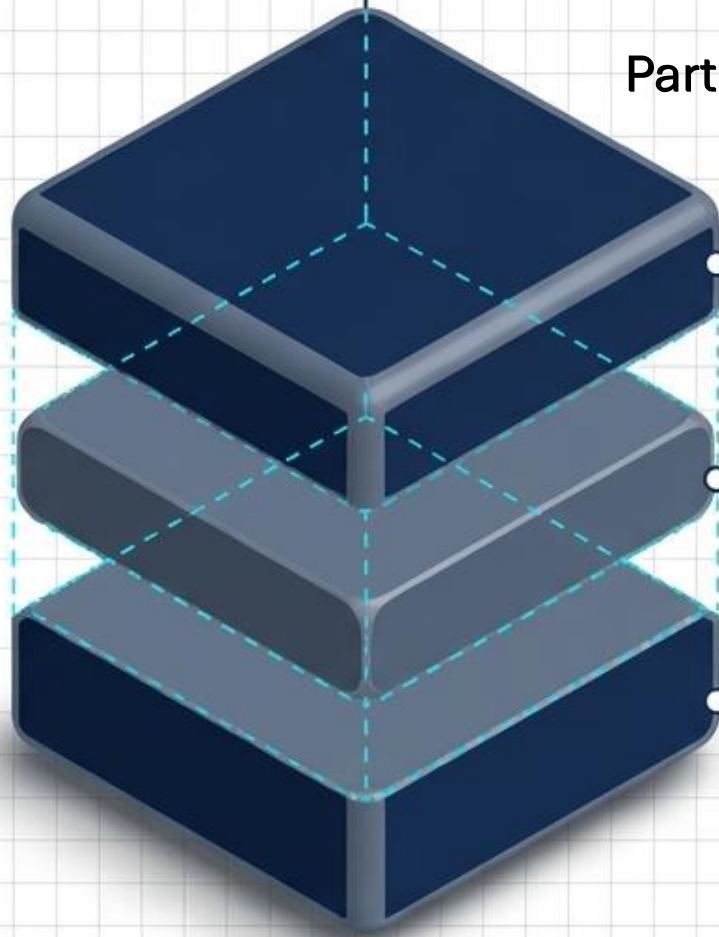


Adéquation marché

Meilleure correspondance entre l'offre de formation et les besoins du secteur.

Notion de Bloc de Compétences

Définition (Art. L. 6113-1 du code du travail)



Parties d'une certification professionnelles enregistrée au RNCP

Ensemble **homogène et cohérent** de compétences.

Contribue à l'exercice **autonome** d'une **activité professionnelle**.

Évaluable et **validable** individuellement.

Utilité sociale

Signal **d'employabilité** directement lisible sur le marché du travail.

Le Changement de Paradigme : UC vs BC

Unités Capitalisables (UC)



- Organisation par unités.
- Validation **globale** du diplôme.
- Parcours d'apprentissage **moins flexible**.

Blocs de Compétences (BC)



- ✓ Organisation par **blocs modulaires**.
- ✓ Validation **partielle** et **progressive**.
- ✓ Parcours hautement **personnalisable** (VAE, mobilité, etc.).

LA CASCADE RÉGLEMENTAIRE : DE LA LOI AU TERRAIN

Comprendre l'évolution de l'écosystème JEPS (2018-2024)



Organisation Modulaire des Diplômes

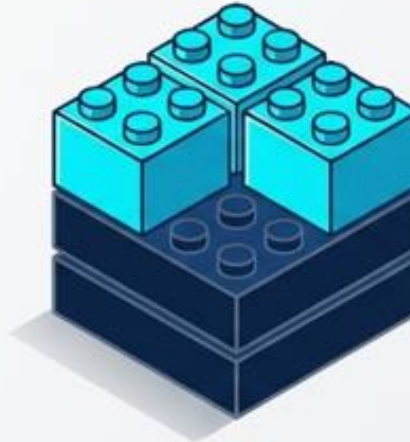
CPJEPS



3 blocs (ex. animateur d'activités et de vie quotidienne).

BC1: Activités éducatives
BC2: Activités de vie quotidienne
BC3: Fonctionnement d'une structure

BPJEPS



2 blocs communs (BC1, BC2) + blocs spécifiques à la mention.
(Ex. : BPJEPS éducateur sportif = 3 ou 4 blocs).

BC1: Projets d'animation
BC2: Valoriser les activités et les projets
BC3: Concevoir conduire évaluer séances
Découverte, initiation, apprentissage

DEJEPS / DESJEPS



2 blocs communs + blocs de spécialité.

BC1: Animer et accompagner une équipe
BC2: Projet d'action en vue de développer des APS
BC3: concevoir et mettre en œuvre démarches d'entraînement et perf sportif

Principes d'Habilitation

Nouveaux diplômes

Habilitation possible dès la publication de l'arrêté de création.



6
mois

Délai d'instruction
pour une nouvelle
demande.



2
mois

Délai d'instruction
pour un
renouvellement.

Accompagnement

Travail en amont indispensable avec les
conseillers formation DRAJES.

Dossier unique

Procédure unifiée pour tous les diplômes en
blocs de compétences.

Dispositions Clés pour la VAE

Uniquement les certifications enregistrées au RNCP sont éligibles.

Délais réglementaires



Exclusions strictes

Les certificats complémentaires et les UC non enregistrés au RNCP ne sont pas éligibles.

Calendrier de Déploiement

**Novembre
2024**

1

Arrêtés relatifs à
l'organisation des
CPJEPS BPJEPS
ET DEJEPS ASEC

50 arrêtés de
créations de
BPJEPS

**21 novembre
2025**

2

Arrêtés relatifs à
l'organisation des
DEJEPS et
DESJEPS

3 arrêtés de
créations de
DEJEPS

« sports de contact »
« taekwondo et disciplines
associées »
« hockey sur glace »

Points de Vigilance



Dates Limites

Surveillance stricte des dates de fin d'ouverture des sessions et des abrogations définitives.



Accompagnement

Nécessité absolue d'un travail d'ingénierie en amont entre les OF (organismes de formation) et les conseillers DRAJES.



VAE

Vérification rigoureuse du respect des délais de recevabilité pour la transition des diplômes en UC.

Ressources & Outils de Pilotage



FORÔMES

Outil de pilotage

Tableau de suivi
« nomenclature des
diplômes actifs ».



Site du Ministère

Base documentaire

www.sports.gouv.fr

www.legifrance.gouv.fr

[Notice d'info sur la réforme](#)

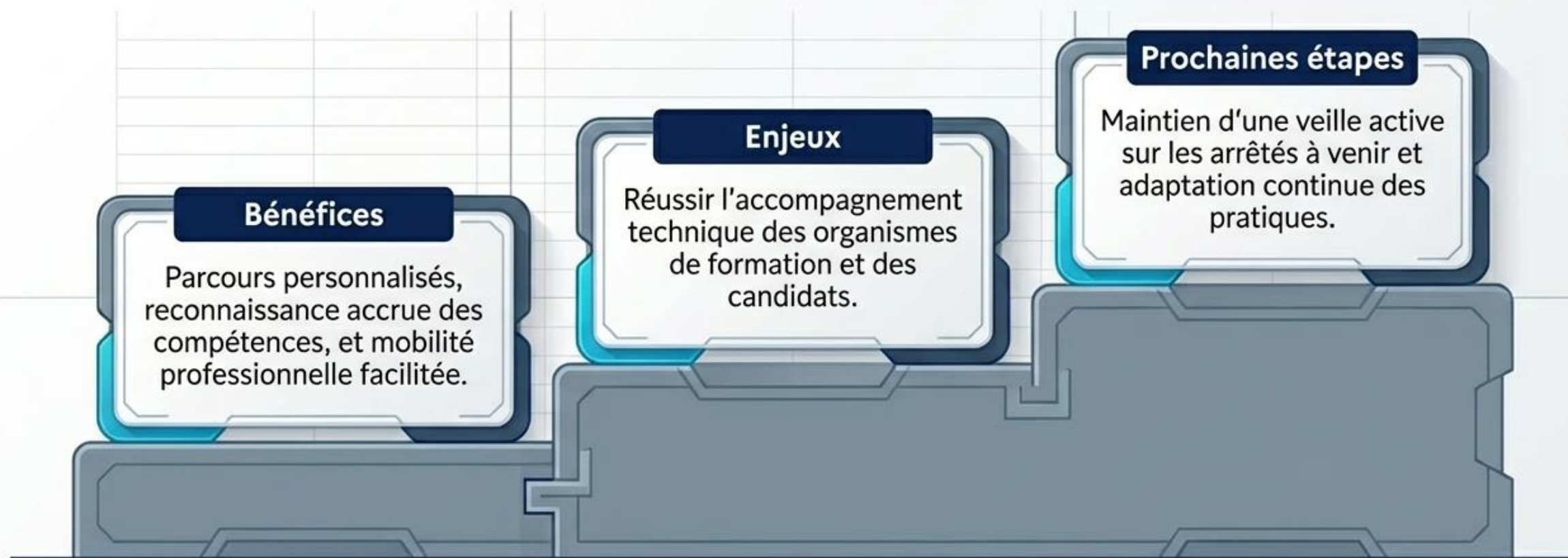


Réseau DRAJES

Ressources humaines

Contacts et réseau
d'expertise des
conseillers formation.

Une réforme pour plus de flexibilité et d'adéquation



Échanges et discussions

Ouverture aux questions de l'assemblée